

PROCÈS-VERBAL N° 8

Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mardi 6 juin 2023

Siège social, 110, avenue Drewry et par visioconférence

18 h 30

Présences :

*Dorothée Petit-Pas, présidente du Comité
Arlette Kasongo-Chima, vice-présidente du Comité
Estelle Ah-Kiow
Manoushka Aimable
Melinda Chartrand
Cindy Zamiska*

Absence motivée :

Joanne Bovine

Autres membres du Conseil :

*Dominique Janssens
Anaëlle Youbissi, élève conseillère*

Membres du personnel :

*Anik Gagnon, surintendante de l'éducation et des Services à l'élève
Julie Cléroux, directrice des Services à l'élève
Chantal B. Fortin, directrice des Services à l'élève
Linda St-Louis, directrice des Services à l'élève
Chantal Perron, agente aux affaires des relations corporatives et du Conseil*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, la conseillère Dorothée Petit-Pas, déclare la réunion du Comité ouverte à 18 h 30.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

1.2 Prière d'ouverture

Madame Manoushka Aimable récite la prière.

2. Adoption de l'ordre du jour n° 8 du 6 juin 2023

Motion 1

Madame Arlette Kasongo-Chima propose

Appuyée par madame Cindy Zamiska

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté adopte l'ordre du jour n° 8 du 6 juin 2023, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

5. Présentations

5.1 Présentation des associations

5.1.1 Services de soutien à domicile et en milieu Communautaire Centre-Est

Madame Arlette Kasongo-Chima, coordonnatrice, rappelle que les services infirmiers offerts aux élèves cesseront pour la période estivale, car les élèves sont à la maison avec leurs parents. Toutefois, elle rappelle que certains prennent part à des camps d'été.

5.1.2 Services à la famille catholiques de Durham

Madame Cindy Zamiska est heureuse d'informer les membres du comité qu'une deuxième intervenante bilingue vient d'être embauchée.

Elle rappelle qu'il y eu une promotion de l'offre des services en français afin de combler les besoins des communautés. Elle réitère que les demandes augmentent pendant la période estivale, tout comme les besoins en santé mentale.

5.1.3 Programme La Passerelle 6 -17, Centre francophone du Grand Toronto

Madame Manoushka Aimable, coordonnatrice, La Passerelle, rend compte des activités présentement en cours. Elle poursuit en rappelant que le Centre francophone du Grand Toronto fête ses 20 ans d'existence cette année.

5.1.4 Contact Niagara

Sans objet.

5.2 Présentation des services

5.2.1 Bonnes nouvelles du système

Madame Linda St-Louis, directrice des Services à l'élève, présente la bonne nouvelle. Elle souligne le départ à la retraite de la surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon.

5.2.2 Retour sur l'année

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, fait un retour sur les services offerts aux élèves au cours de l'année.

Madame Arlette Kasongo-Chima, coordinatrice aux Services de soutien à domicile et en milieu Communautaire Centre-Est, indique que le Conseil doit faire la promotion des excellents services qui sont offerts aux élèves ayant des besoins particuliers. Elle réitère le fait que les parents doivent réaliser que les services qui sont offerts au Csc MonAvenir sont hors pair, que les installations sont adaptées et que les membres du personnel sont exceptionnels.

À la demande de la Table, la surintendante de l'éducation Gagnon, rappelle que les évaluations pour le dépistage de la douance se font à partir de la 3^e année.

Pour sa part, la directrice des Services à l'élève, madame Julie Cléroux, informe les membres que, grâce à du financement additionnel provenant du ministère de l'Éducation, des évaluations psycho éducationnelles sont effectuées afin de cibler des élèves provenant de milieux défavorisés pour leur offrir les services dont ils ont besoin. Elle rappelle que les conseillers pédagogiques sont appelés à élaborer des stratégies afin de venir en aide aux élèves qui sont ciblés.

À la demande de la Table à savoir comment évolue la Référence centrale présentée en 2022, la surintendante de l'éducation Gagnon indique que le système a permis de cibler davantage les élèves qui ont des besoins spécifiques.

Un membre du Comité souhaite que le Conseil fasse davantage la promotion des excellents services offerts pour les élèves en difficulté.

La présidente du Comité, la conseillère Dorothée Petit-Pas, rappelle que les employés du Conseil, surtout ceux qui œuvrent auprès des élèves en difficulté, sont exceptionnels. La directrice des Services à l'élève, madame Linda St-Louis poursuit pour sa part en informant les membres que les classes d'apprentissage alternatif (CAA) sont à l'avant-garde et exceptionnelles.

Madame Cindy Zamiska, Services à la famille catholiques de Durham, rappelle que son organisme collabore avec tous les conseils scolaires de la région et que les professionnels du Csc MonAvenir offrent des services extraordinaires adaptés aux élèves.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 Procès-verbal de la réunion n° 7 du 17 mai 2023

Motion 2

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par madame Arlette Kasongo-Chima

Que soit adopté le procès-verbal n°7 de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 17 mai 2023 sous la forme présentée.

ADOPTÉE

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, rappelle que le lien vers le rapport annuel du Centre francophone du Grand Toronto se trouve à la page 25 de la trousse.

7. Affaires découlant des procès-verbaux

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, indique que CAMH a effectué le sondage auquel certaines écoles ont participé. Les résultats seront présentés en temps opportun.

Pour ce qui est du point 3, *Project SEARCH*, une présentation complète du projet et les résultats seront présentés à l'hiver 2024.

8. Questions à l'étude

8.1 Rapport SEÉ.08-06/2023 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 31 mai 2023

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, indique que les formations offertes ont permis d'offrir des stratégies à mettre en œuvre auprès des élèves en salle de classe.

8.2 Rapport sur l'éducation de l'enfance en difficulté 2022-2023

Motion 3

Madame Arlette Kasongo-Chima propose

Appuyée par madame Manoushka Aimable

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté recommande au Conseil d'approuver le Rapport sur l'éducation de l'enfance en difficulté 2022-2023 à la réunion du Conseil du 14 juin 2023.

ADOPTÉE

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, rappelle qu'une révision complète du rapport annuel a été faite. Une consultation a été effectuée, tel que prescrit par le ministère de l'Éducation.

Elle rappelle qu'une fois que le rapport aura été adopté par le Conseil, le plan sera affiché sur le site Internet du Conseil, tel que mandaté par le Ministère.

Elle réfère les membres aux pages 64 et 65 de la trousse. À la demande de la Table, elle précise que le type de services offerts est modifié entre les paliers élémentaire et secondaire.

9. Avis de motion

Aucun avis de motion.

10. Correspondances

Sans objet.

11. Questions diverses

Sans objet.

12. Motion de recevoir

Motion 4

Madame Manoushka Aimable propose

Appuyée par madame Arlette Kasongo-Chima

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive en bloc les documents déposés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Présentation des associations
- Présentation des services – Retour sur l'année
- Bonnes nouvelles du système
- Rapport SEÉ.08-06/2023 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 31 mai 2023
- Rapport sur l'éducation de l'enfance en difficulté 2022-2023

ADOPTÉE

13. Date de la prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

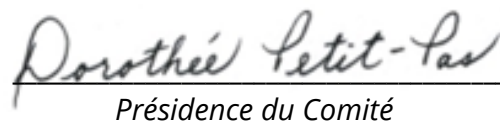
La prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté se tiendra le 20 septembre 2023.

14. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 55.



Surintendante de l'éducation



Présidence du Comité